

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Département de la
DORDOGNE
Arrondissement de
SARLAT
Commune de **LIMEYRAT**

L'an deux mil vingt trois, le jeudi seize février, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de LIMEYRAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. SAUTIER Claude, Maire.

Date de convocation : 11 février 2023

Nombre de Conseillers	
En exercice	11
Présents	9
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Présents: M. SAUTIER Claude, M. CONSTANT Didier, Mme PESQUIER Marie-Eugénie, M. BAYLET Francis, Mme DUMAS Natacha, M. CHIOROZAS Jean-Paul, Mme GAILLARD Christine, Mme PATRIS Hélène, M. DUMAURE Arnaud.

Absents : M. RAYNAUD Sylvain (procuration à Mme DUMAS Natacha) , Mme MOULINIER Annie (procuration à Mme GAILLARD Christine).

Secrétaire : Mme DUMAS Natacha

N° 2023-03 : Projet de logements sociaux Périgord Habitat

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet pouvant être réalisé par l'Office public d'habitat PERIGORD HABITAT portant sur une opération de construction de 9 logements individuels locatifs sociaux.

Considérant la demande de logements locatifs sociaux destinés principalement pour des familles à laquelle nous souhaitons répondre.

Considérant que la commune est propriétaire de la parcelle cadastrée section C n°887 d'une contenance d'environ 13372 m2, qu'elle se rendra propriétaire des parcelles cadastrées section C n°66 et n°67 d'une contenance respectivement d'environ 1160 m2 et 1039 m2.

Considérant les références des opérations réalisées dans le département et la Communauté de communes par PERIGORD HABITAT, Office Public d'Habitat de la Dordogne,

Considérant la demande de l'Office de mise à disposition pour un euro des parcelles cadastrées section C n°66 et n°67 et d'une partie de la parcelle cadastrée section C n°887,

Considérant l'intérêt pour la commune d'aider à la réalisation de ce programme,

Considérant l'intérêt général qui s'attache à cette opération,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de demander à PERIGORD HABITAT, Office Public d'Habitat de la Dordogne d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction de 9 logements individuels locatifs sociaux sur les parcelles cédées par la commune de LIMEYRAT. La demande concerne la réalisation de logement T3 et T4.
- **Autorise** PERIGORD HABITAT à faire réaliser des sondages géotechniques sur les zones à construire dès que souhaité.
- **Autorise** PERIGORD HABITAT à déposer un permis de construire.
- **Décide** de céder pour un euro à l'Office public d'habitat PERIGORD HABITAT les terrains d'assiette des constructions et de prendre en charge les frais de découpage et bornages avec la vente.

- **Accepte** la rétrocession éventuelle des surfaces de terrains qui ne pourraient être confiées à l'usage des locataires telles que les voiries ou bassin de rétention des eaux pluviales si demandé au permis de construire par exemple.
- **Accepte** d'étudier toute demande de PERIGORD HABITAT qui pourrait intervenir dans le cadre du montage du projet pour en faciliter sa réalisation.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour engager les démarches nécessaires à cette intervention.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, en Mairie,
le 17 février 2023
Le Maire, Claude SAUTIER



Certifié exécutoire,
Reçu en préfecture le 17/02/2023
Publié le 17 FEV. 2023